

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la commune de DONCHERY étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale du 21 novembre 2024, sous la présidence de Monsieur Christian WELTER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 ; Présents : 15 ; Votants : 15

Etaient présents :

Mr WELTER Christian ; Mme GALLOT Yvelise ; Mr HAPIOT Fabrice ; Mme GALLOT Martine ; Mr MARY Guy ; Mr DOMMELIER Pierre ; Mr LEFEVRE Michel ; Mme JONET Marie-José ; Mme DEGLAIRE Sylvie ; Mr BONNESOEUR Henri ; Mme BLARASIN Florence ; Mme LABROCHE Laurence ; Mr MANCINI Michel ; Mme KUNTZMANN Anne ; Mr HANOT Olivier.

Absents excusés :

Mme DAPREMONT Anita
Mr HANOT Olivier (à partir de 19h19).

Absents non excusés :

Mr CHEVRY Jack,
Mr POULET Vincent,
Mme PETIT Edwige.

Mme DEGLAIRE Sylvie a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire
Monsieur JUSTINE François a été désigné Secrétaire Adjoint

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance du Compte rendu du Conseil Municipal du 29 octobre 2024, (à l'unanimité),

DONNE son accord pour l'ajout et le retrait d'un point à l'ordre du jour :

- Ajout : DETR ou DSIL 2025 : Demande de subvention pour la requalification de l'entrée de ville
- Retrait : DETR ou DSIL 2025 : Demande de subvention pour la pose d'un colombarium.

DECIDE du principe de réalisation des travaux et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous, (à l'unanimité),

Rénovation des murs des remparts : Plan de financement HT	
Conseil Régional (plafonnée) 1 ^{ère} tranche 2024	20 000 €
Conseil Régional (plafonnée) 2 ^{ème} tranche 2025	20 000 €
DETR 2025 (30 %)	27 645 €
Commune	24 505 €
Total	92 150 €

AUTORISE le maire à solliciter le Conseil régional pour une subvention de 20 000 € au titre du Pacte Ardennes 2024 et 2025, (à l'unanimité),

DECIDE du principe de réalisation des travaux et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous, (à l'unanimité),

Rénovation des murs des remparts : Plan de financement HT	
Conseil Régional (plafonnée) 1 ^{ère} tranche 2024	20 000 €
Conseil Régional (plafonnée) 2 ^{ème} tranche 2025	20 000 €
DETR 2025 (30 %)	27 645 €
Commune	24 505 €
Total	92 150 €

AUTORISE le maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL, (à l'unanimité),

DECIDE du principe d'installation d'un dispositif de vidéosurveillance urbaine et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel, (à l'unanimité),

AUTORISE le maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL, le Conseil Régional du Grand Est ainsi que le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, (à l'unanimité),

PREND ACTE des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

- Marché de travaux relatif à la restauration de l'église de Le Dancourt : Classement sans suite, (à l'unanimité),
- Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la restauration de l'église de Le Dancourt : fin de mission, (à l'unanimité),

DECIDE d'attribuer une subvention de démarrage d'un montant de 150 €, (à l'unanimité),

DECIDE du principe de réalisation des travaux et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous, (à l'unanimité),

Requalification des entrées de ville : Plan de financement HT	
DETR 2025 (20 % plafonné à 80 000 €)	80 000 €
Commune	411 345,36 €
Total	491 345,36 €

AUTORISE le maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL, (à l'unanimité),

19h32, l'ordre du jour est épuisé, le Conseil Municipal passe aux questions diverses :

Est informé, de la tenue du Téléthon 2025 samedi 30 novembre 2025.

Est donné lecture de la délibération n°30/2024 du 28 mai 2024 par laquelle le conseil municipal a voté à l'unanimité l'abattage et la vente des peupliers pour des raisons de sécurité,

Est informé, de l'état d'avancement du projet de pôle médical et sportif qui se composera de :

- 1 partie médico-sociale,
- 1 partie centre de soin immédiat,
- 1 partie sport et santé.

L'agence Régionale de Santé est partie prenante du projet avec le soutien de Monsieur JL WARSSMAN.

Est informé que la gestion de la pêche par la commune a rapporté cette année environ 17 000 € (en comparaison à la location qui rapporterait auparavant 2 500 €).

Est informé que des analyses des canalisations, préalables aux travaux de voirie, rue de l'Entrevue et rue Clémenceau sont en cours,

Est informé d'une demande de Monsieur Jimmy BLAINVILLE pour la tenue d'une réunion publique le 14 décembre 2024 en mairie en vue de créer une association de jeunesse.

Séance levée à 20 heures 01.

L'Adjoint délégué Le Maire,
Christian WELTER.

Y. GALLOT